

**Manufacture de Tabac et Cigares
"Vonder Muhll", S.A., Sion**

AVIS

Nous avons l'honneur de porter à la connaissance de notre honorable clientèle que **M^r J. B. MABILLARD**, représentant, ensuite d'une entente à l'amiable, a quitté notre maison ce jour et qu'il ne fait plus partie de notre personnel voyageur.

La représentation exclusive de notre maison de Sierre à St-Gingolph a été confiée à **Monsieur Joseph MARET**, de Bagnes, qui se trouve déjà à notre service depuis 2 ans et qui se fera un plaisir de visiter dès maintenant régulièrement toute notre clientèle dans le dit rayon. Nous le recommandons à votre bienveillance et vous prions de bien vouloir lui réserver nos ordres qui auront toujours tous nos soins.

Ensuite de nouvelles installations de différentes machines et d'achats importants en matière première nous sommes à même de livrer à nouveau toutes nos anciennes spécialités en

tabac à fumer, tabac à priser, cigares et cigarettes

Voici nos dernières créations :

- J. W. No 3, tabac hollandais en cornet.
- V. D. M. No 4, mélange américain, en boîtes.
- Il SEMPIONE, tabac à fumer (Virginie fort)
- ALPINE CLUB, cigare exquils en boîtes de 6 cigares
- TITANIC, Habana-Bouts grand format.
- Il SEMPIONE, mi-toscans, fermentés.

Nous livrons également tous les produits « Mekka » (cigarettes et bouts tournés) de Vevey au prix de fabrique.

Avec considération !

Manufacture de Tabacs et Cigares « Vonder Muhll » S. A. Sion.

CONFÉDÉRATION SUISSE

**Emission de Bons de caisse
5 0/0 à trois ans pour les besoins de
ravitaillement du pays II^{me} série**

Le Conseil fédéral a décidé, dans sa séance du 10 juin, d'émettre des bons de caisse pour consolider une partie des dépenses de ravitaillement du pays, et cela aux conditions suivantes :

Intérêt : Ces bons de caisse sont émis avec taux d'intérêt à 5 % l'an, munis de coupons semestriels aux 26 juin et 26 décembre ; la première échéance est au 26 décembre 1919. **Remboursement :** Ces bons de caisse sont remboursables au pair le 26 juin 1922.

Coupores : Ces bons sont émis en coupures de 100 fr., 500 fr., 1.000 fr., 5.000 fr. et 10.000 fr. de capital nominal. **Domiciles de paiement pour les coupons et le capital :** Les coupons et les titres remboursables sont payables sans frais à la Caisse d'Etat fédérale à Berne, à toutes les caisses d'arrondissement des postes et des douanes, à tous les guichets de la Banque Nationale Suisse et des autres banques et maisons de banque suisses.

Certificats nominatifs : Ces bons de caisse sont au porteur ; ils peuvent être déposés, sans frais, contre certificats nominatifs, à la Direction des services fédéraux de caisse et de comptabilité à Berne. Ces dépôts ne peuvent être inférieurs à mille francs de capital.

Prix de vente : Le prix de vente est fixé à 98 ⁰/₁₀₀ avec intérêts courus dès le 26 juin 1919.

98 ⁰/₁₀₀

Rendement : Le rendement net est de 5 ¹/₂ %.

Domiciles de vente : Ces bons de caisse peuvent être obtenus au prix ci-dessus à tous les guichets de la Banque Nationale Suisse, à toutes les banques et maisons de banque suisses et à toutes les caisses d'épargne et de prêts.

Bulletin de souscription : Le bulletin de souscription ci-dessous doit être détaché et remis à une banque. Les demandes seront prises en considération au fur et à mesure qu'elles seront présentées.

Berne, le 20 juin 1919.

Département fédéral des finances :
MOTTA.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Bulletin de souscription

Le soussigné désire acheter

Fr. _____

Bons de caisse fédéraux 5 % à trois ans pour le ravitaillement du pays, II^{me} série, au cours de 98 ¹/₂ %
Remboursable au pair le 26 juin 1922

COUPURES	
bons à	fr. 100.—
"	" 500.—
"	" 1000.—
"	" 5000.—
"	" 10,000.—

Signature : _____

Adresse : _____

_____ le _____ 1919

Prochain tirage : 21 juillet

Dans les 10 premières années, chaque titre dont la série sort aux tirages est remboursable à fr. 100 au minimum. L'acquisition d'une série complète de titres (10 obligations) est par conséquent avantageuse.

**Emission d'Obligations à primes
4% de fr. 50
de la Société de Crédit hypothécaire**

Siège social : Zurich.

Le prix de souscription est fixé à 50 fr., plus le timbre fédéral de 1.50, soit **51.50 par obligation**

La libération s'effectue : a) au comptant, contre versement de Fr. 51.50 par obligation, plus intérêts courus à raison de 50 ct. par trimestre à partir du 5 juillet 1919. b) par versement échelonnés, comme suit :

Fr. 21.50 par obligation à la souscription :

Fr. 10 par obligation au cours du 2^{me}, 4^{me} et 6^{me} mois, à dater de la souscription. — Les titres sont munis de coupons de fr. 2.— à l'échéance du 5 juillet de chaque année. Ils sont remboursables au minimum à fr. 50 et participent en outre chaque année aux tirages des primes suivantes :

1 à Fr. 50.000.—	3 à fr. 25.000
1 à 30.000.—	20 » 1.000
1 à 20.000.—	45 » 500.—
2 à 5.000.—	20 » 250.—
	457 » 100.—

6 tirages par an

soit : 3 tirages de séries et 3 tirages des numéros.

Comme placement d'épargne par excellence, ces obligations se recommandent tout spécialement, attendu qu'elles réunissent deux avantages essentiels, qui sont :

le redèment, par un intérêt de 4 %.

la chance, par les tirages successifs et renouvelés avec de beaux lots.

Les banques ci-dessous reçoivent les souscriptions et tiennent à disposition, gratuitement, les prospectus de cette émission.

DOMICILES DE SOUSCRIPTIONS :

Aarau : Spar-, Leli- und Diskontokasse. — Adelboden : Ersparniskasse Adelboden. — Aubonne : Etude Edm. Merminod, Notaire. — Bâle : Bankgeschäft Hermann Weiss. — Bâle : Wechselstube Moppert-Roth. — Berne : M. Aulinger, Bank für Prämienobligationen. — Berne : Schweiz, Vereinsbank. — Berne : Unionbank A.-G., Montbijoustr. 15. — Fribourg : Banque d'Epargne et de Prêts, Goeldli. — Fribourg : Banque Commerciale et Agricole, E. Uldry & Cie. — Genève : Banque L. Mestral. — Genève : Comptoir Général de Valeurs à Lots. — Genève : Peyer & Bachmann, Banque Suisse de Valeurs à Lots. — Grosswangen : Hülfkassa in Grosswangen. — Lausanne : Banque C. Mennerich. — Lausanne : Banque Steiner & Cie. — Lausanne : A. Regamey & Cie, Banquiers. — Lausanne : Scheidegger & Dethiollaz, Banque. — Lucerne : Peyer & Bachmann, Schweiz, Los- und. — Lucerne : Prämien-Obligationenbank. — Monthey : Banque Commerciale Valaisanne. — Samaden : J. Töndury & Co, Engadinerbank. — Schaffhouse : Spar- und Leikasse Schaffhausen. — Sursee : Ufiskassa in Grosswangen, Filiale. — Zoug : E. Krauer-Kundert, Bankgeschäft. — Zurich : Schweiz, Vereinsbank. — Zuzwil : Ersparnis-Anstalt.



Voulez-vous ???
avoir beaucoup d'œufs et réussir en élevage

Servez notre AVICOLA

à vos volailles. Il est basé sur la pratique et donne des résultats surprenants.
Prix 100 kg. 70 fr. 50 kg. 35 fr. 25 kg. 18 fr. — 10 kg. 8 fr.

Le plus important établissement de ce genre en Suisse

Parc Avicole, Sion

Vins en gros

Maurice Paccolat, Martigny-Bourg

à toujours à la disposition de son honorable clientèle des vins blancs et rouges de 1^{er} choix
Se recommande. Téléphone 90.



**La Fabrique de Tabac
Fleischbein - Genève**

Informe sa clientèle du Valais qu'elle a repris sa fabrication de Virginie, Fleischbein, Américains, Maryland, Civette, etc.

MM. DÉLÉTRAZ & DÉNÉRÉAZ, succ.
S'ad. à M. Pierre Boissard-Chebanco, représentant, Monthey

Vases de cave

Vases ronds et ovales interchangeable avec pont, charge 800 à 1000 kilogs. Sort de revision. Pneux neufs. Complète. Forte pour la montagne.

S'adresser Albert Donnet, Monthey.

Automobile

A vendre une marque « La Buire, Lyon » 18/24 H.P. Carrosserie Torpedo interchangeable avec pont, charge 800 à 1000 kilogs. Sort de revision. Pneux neufs. Complète. Forte pour la montagne.

S'adresser Albert Donnet, Monthey.

écorce sapin

sèche bien conditionnée pour tannerie, rendue sur wagon C. F. F. En outre, 100 à 200 stères bûches sapin pour chauffage. Indiquer quantité et prix sous chiffre 8. 25336 L. Publicitas S. A. Lausanne.

ON TROUVE dans tous les magasins

CH. PETITPIERRE

Excellente confiture « Fruits assortis » le ¹/₂ kilog 0.85 par cuv. de 25 et 50 kg. fr. 1.65 le kg.

Timbres pour collection vendus extra bon marché : prix-courant gratis et franco. Edm. Champion, Place Chevelu 6, Genève.

A vendre à St-Maurice

30 000 kg. foin

récolte 1919. — S'adr. au « Nouvelliste »

VINS

Arrivages de vins blancs et rouges de 1^{er} choix. Prix avantageux.

A. ROSSA, Martigny

Maison très connue et de toute confiance. Membre du Syndicat des importateurs suisses de la branche alimentaire.

Albuminerie, maladies urinaires

de toute nature, mal. des reins, vessie, (inflamm. douil. incont. d'urine, enfants et adultes) mal. secrète aiguës et chroniques, prostatite, rétrécissement pertes sémin. trouble divers des fonct. génitales, impuissance. — Matrice, ovaire, hémorrhoides.

Cas les plus graves (infl. douil. pertes blanches, tumeur, etc. Guérison complète par des merveilleux extraits de plantes, par correspond. Demandez renseignements avec preuves à la Pharm. du Léopard rue Ancienne 7, Genève (Carouge) en décrivant bien la maladie et en citant ce journal.

Vente aux enchères à Granges

La Société du Domaine de Crête-Longue s/ Granges exposera en vente par voie d'enchères publiques qui se tiendront à l'Hôtel de la Gare à Granges, le dimanche 6 juillet 1919 dès 2 h. de l'après-midi, 15 à 16 parcelles de terrain d'une contenance d'environ un hectare chacune situées vers Crête Blanche, au nord de Pramon sur Granges.

La plus grande partie de ces terrains sont en culture, partie depuis plusieurs années, partie défrichée récemment. Chaque parcelle a un droit d'irrigation au canal du Rhône récemment établi.

Il serait éventuellement traité pour le bloc. Pour tous renseignements s'adr. au gérant du Domaine. M. F. Bagnoud ou au soussigné.

Pour l'exposante :
P. DEVANTÉRY, notaire.